

Budget du Québec :

Un investissement majeur en environnement dans toutes les régions

Bonaventure, le 27 mars 2018—Le Conseil régional de l'Environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) se réjouit de la décision gouvernementale de renouveler et bonifier les ententes de soutien à la mission des conseils régionaux de l'environnement (CRE). Il s'agit d'une reconnaissance manifeste de l'efficacité des CRE sur le terrain et de leur capacité de mobiliser et rassembler les acteurs régionaux dans la recherche de solutions concertées pour le développement durable et la protection de l'environnement.

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques, Isabelle Melançon, démontre par ce soutien financier significatif qu'elle accorde toute sa confiance aux CRE ainsi qu'au Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), notamment dans la perspective de redoubler d'efforts dans l'accompagnement des régions face aux défis climatiques et environnementaux. La ministre exprime clairement la pertinence d'un investissement dans un réseau capable de créer une dynamique régionale inclusive avec les différents acteurs socioéconomiques pour la transition énergétique, la mobilité durable, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs impacts, ainsi que la conservation de la nature. « Cet investissement permettra au CREGÎM d'augmenter de façon importante la charge de travail effectué au cours d'une année, a précisé Caroline Duchesne, directrice générale.

En raison du fort attachement aux enjeux régionaux, le CREGÎM a une vision en matière de protection de l'environnement qui s'inscrit dans une logique de conciliation avec les impératifs économiques et sociaux. Cet esprit d'ouverture caractéristique en fait un allié naturel pour les acteurs qui s'intéressent au développement de la région. « De plus en plus d'intervenants et de décideurs régionaux et municipaux font appel à l'expertise du CREGÎM, poursuit Monsieur Steve Pronovost, président. La rigueur, la compétence et l'indépendance de son travail lui a permis d'atteindre un haut niveau de reconnaissance du milieu. »

« C'est avec une ardeur et une énergie renouvelée que nous allons poursuivre notre action auprès de nos partenaires et acteurs de changement! », ajoute Madame Duchesne. En bonifiant et en pérennisant le programme des CRE, le gouvernement consolide un réseau présent partout au Québec, axé sur les solutions et la co construction. Le RNCREQ aura aussi les moyens de soutenir l'action de ses membres, de renforcer les capacités et la cohésion, et d'encore mieux partager l'expertise riche et diversifiée du réseau. Cela permettra également de renforcer notre présence auprès des partenaires, des différents groupes de travail et des comités conseils pour lesquels nous sommes de plus en plus sollicités. En somme, cette bonification du programme est une très bonne nouvelle pour l'environnement et pour le Québec ! »

— 30 —

Source :

Yanick Desbiens, agent de communication et de gestion
Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Tél : (418) 534-4498 ou 1 877 534-4498 info@cregim.org